

LES COMPTAGES DU CANTON ET DE LA VILLE DE SAINT-GALL – DÉPLACEMENTS À VÉLO ET INFLUENCE DE LA MÉTÉO

DANIEL LITSCHER, CHEF DE PROJET MOBILITÉ DOUCE, OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU CANTON DE SAINT-GALL
URS RECHSTEINER, CHEF DE PROJET TECHNIQUE DES TRANSPORTS, OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU CANTON DE SAINT-GALL;
URS BÜCHLER, PLANIFICATION DES TRANSPORTS, OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU CANTON DE SAINT-GALL

UNE PROMOTION ACTIVE DES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Dans un souci de promotion des déplacements à vélo, le canton de Saint-Gall, en collaboration avec les communes, est en train de procéder à de nombreuses améliorations en faveur des cyclistes. Ces améliorations s'inscrivent pour la plupart dans le cadre du projet d'agglomération de 2e génération (2015-2018). Cela concerne aussi bien la réalisation de projets-clés à plusieurs millions que la mise en œuvre d'une centaine de mesures ciblées. Un monitoring a été mis en place dans le but d'évaluer l'évolution des déplacements à vélo. Il existe à ce jour un vaste réseau de points de comptage, qui sera encore développé dans le futur.

Pour promouvoir les déplacements à vélo, il est également important de prendre en compte les différences fondamentales existant entre les déplacements utilitaires et de loisirs. Dans certains domaines, les exigences sont les mêmes pour les deux types de déplacement, par exemple en ce qui concerne les places de stationnement pour vélos* (protection contre les intempéries, etc.), alors qu'elles diffèrent pour d'autres aspects.

*Le canton de Saint-Gall a réalisé des aide-mémoire pour les déplacements à pied et à vélo. Ils sont disponibles sur internet ou peuvent être commandés en version papier auprès du canton.

LA DISTINCTION ENTRE DÉPLACEMENTS UTILITAIRES ET DE LOISIRS

Les cyclistes se répartissent principalement en deux groupes. Il y a, d'une part, les cyclistes qui utilisent leur vélo surtout pour les loisirs, et pour qui l'important c'est le trajet, et non la destination. Le trajet parcouru doit être attractif, sûr, tranquille et aussi naturel que possible. Le mouvement, le grand air et le sport sont au cœur de leurs préoccupations. Et il y a, d'autre part, les cyclistes qui effectuent des déplacements utilitaires à vélo, et dont les besoins sont différents. Dans la plupart des cas, il s'agit de trajets pour se rendre au travail ou à l'arrêt des TC le plus proche. Les aspects qui priment sont alors : une liaison origine-destination aussi rapide que possible, sans obstacles ni détours, et un nombre suffisant de places de stationnement pour vélos, accessibles et couvertes.

LES COMPTAGES DU CANTON DE SAINT-GALL

Le canton exploite actuellement 16 compteurs vélos, mis en place entre 2012 et 2014, et répartis dans tout le canton. Les compteurs du trafic motorisé, quant à eux, sont au nombre de 140 sur l'ensemble du réseau routier cantonal. Dans les années à venir, cet écart va s'amenuiser étant donné que d'autres compteurs vélos seront mis en service. Les évaluations permettent de comparer les résultats annuels entre eux et de mettre ainsi en évidence d'éventuelles évolutions significatives.



LES COMPTAGES DE LA VILLE DE SAINT-GALL

Le 7 mars 2010, les électeurs de la ville de Saint-Gall ont accepté le règlement pour le développement d'une mobilité durable. Selon ce règlement, la ville de Saint-Gall s'engage à protéger la population des externalités négatives des transports : la croissance de la mobilité doit être absorbée par une offre de transports collectifs et de mobilité douce attrayante. L'effet des mesures adoptées sera évalué sur une base annuelle.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé d'effectuer des comptages permanents des déplacements à vélo, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur l'efficacité des mesures mises en œuvre. En juillet 2011, le premier compteur vélos a pu être mis en service sur la Museumstrasse. La phase de déploiement ayant été récemment finalisée, la ville de Saint-Gall dispose désormais de treize compteurs vélos et d'un compteur piétons.

L'INFLUENCE DE LA MÉTÉO SUR LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

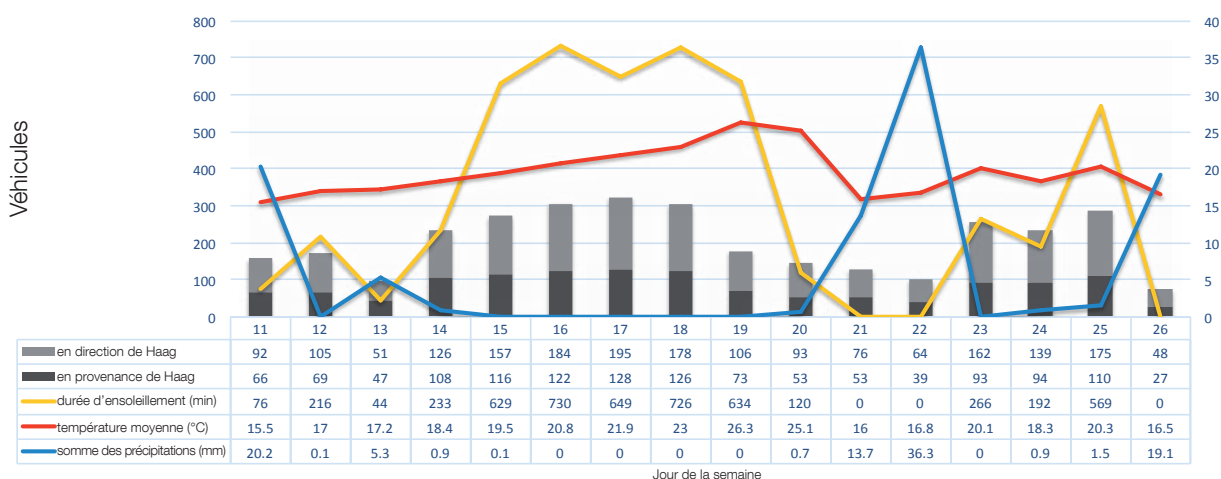
Dans le but d'analyser l'influence de la météo sur les déplacements à vélo, les résultats des deux dernières années ont été

comparés pour deux points de comptage différents. Ce faisant, les deux types de déplacement à vélo « utilitaires » et « de loisirs » ont pu être confrontés.

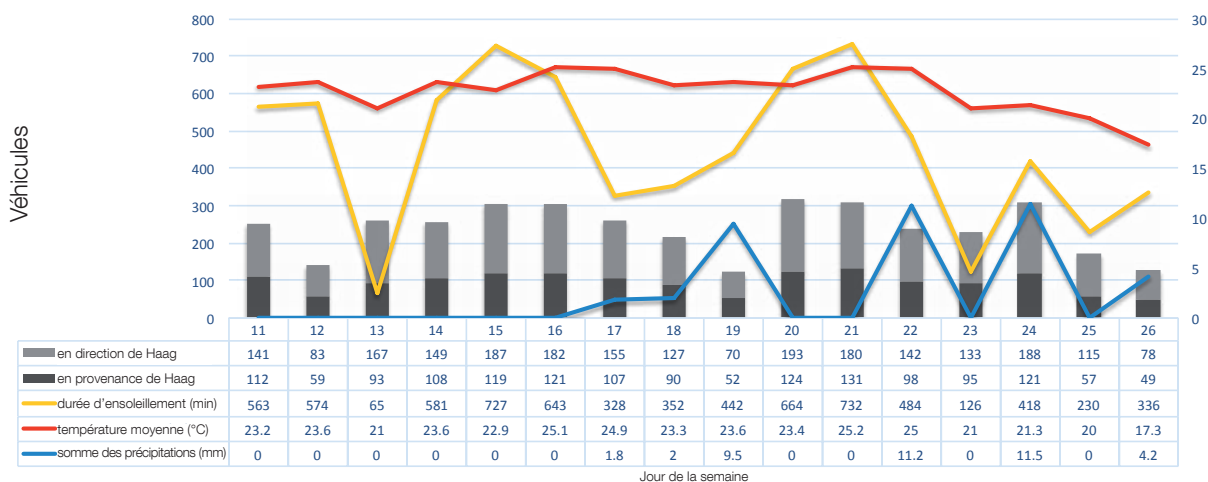
Le compteur situé à la gare de Buchs recense principalement des déplacements utilitaires. Une comparaison des chiffres de juillet 2014 et de juillet 2015 ne montre aucune variation significative du nombre de cyclistes, bien que le nombre de jours de pluie ait été différent pour ces deux mois. Dès lors, nous pouvons en conclure qu'un nombre de cyclistes à peu près identique est passé par ce point de comptage que la journée ait été pluvieuse ou ensoleillée. On constate également une baisse de la fréquentation les samedis et les dimanches. Cela s'explique par le fait que, au quotidien, la majorité des cyclistes utilise le vélo par tous les temps pour se rendre à la gare. Le volume de vélos pour les déplacements utilitaires dépend plus du jour de la semaine que de la météo. En cas d'orage, par contre, les violentes averses incitent un plus grand nombre de cyclistes à laisser leurs vélos à la maison, comme ce fut le cas les 21 et 22 juillet 2014.

Pour ce qui est des déplacements de loisirs, c'est le site de Rorschach qui a été choisi, près de la piscine en plein air en face

Évaluation
Vélos à la gare de Buchs
Juillet 2014



Évaluation
Vélos à la gare de Buchs
Juillet 2015

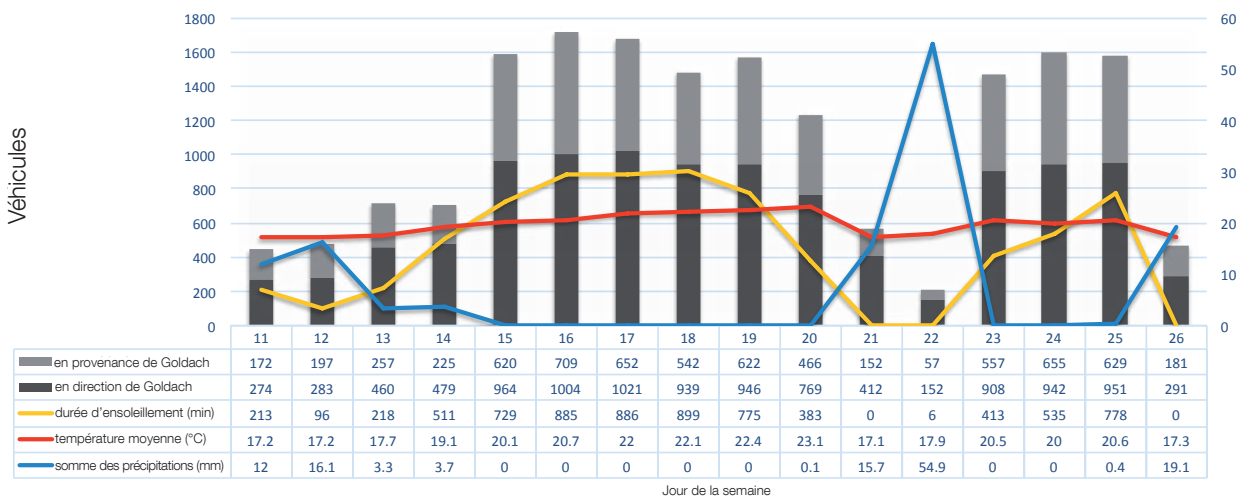


de la gare. Les comptages ont montré ici une forte influence de la météo. De la même manière que précédemment, les mois de juillet 2014 et 2015, pendant les vacances d'été, ont été comparés. À cette époque de l'année, on peut s'attendre à un grand nombre de cyclistes chaque jour. En 2015, cette prévision s'est avérée exacte, l'été ayant été particulièrement chaud, avec un bon ensoleillement et peu de pluie. Il est à noter que, dans les statistiques, il s'agit de valeurs journalières : si la pluie tombe pendant la nuit ou seulement brièvement pendant la journée, cela n'a pas d'influence sur le volume de vélo.

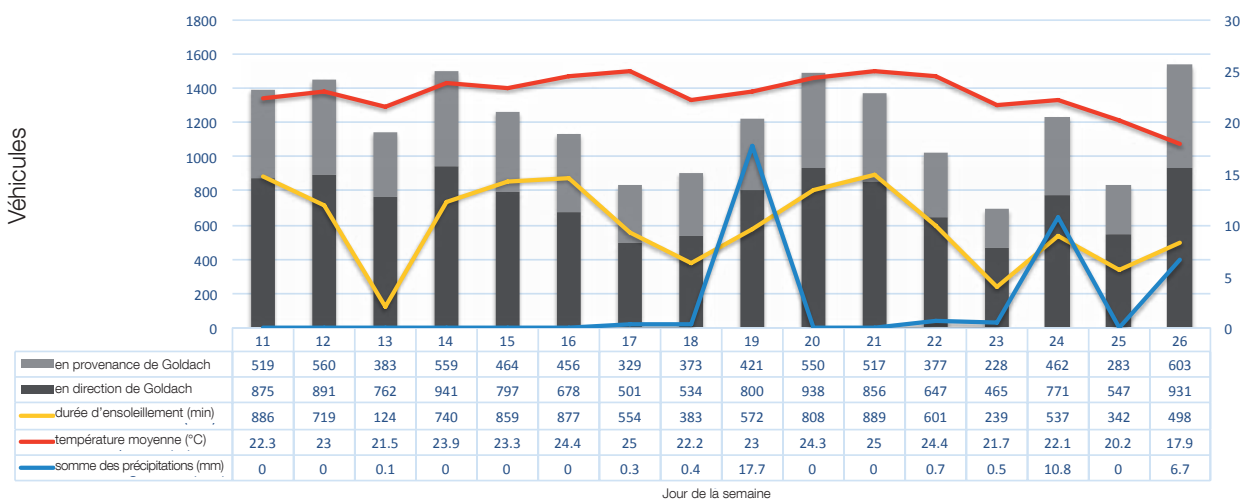
Contrairement au mois de juillet chaud de 2015, juillet 2014 a été moins ensoleillé, plus frais et plus pluvieux. Sur le graphique

de 2014 on peut observer d'importantes variations : certains jours, pratiquement aucun cycliste (pluie, froid, pas de soleil) et d'autres jours, un nombre élevé de cyclistes (soleil, chaleur et aucune précipitation). Cela confirme l'hypothèse que les déplacements de loisirs dépendent grandement des conditions météorologiques. S'il pleut et qu'il fait froid plusieurs jours d'affilée, les vélos ne sont pas utilisés. Plus le mauvais temps dure longtemps, plus il devient difficile de se motiver à retourner au grand air et à enfourcher à nouveau son vélo.

Évaluation
Vélos à Rorschach
Juillet 2014



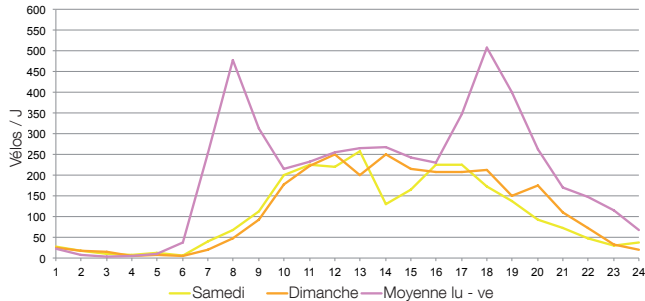
Évaluation
Vélos à Rorschach
Juillet 2015



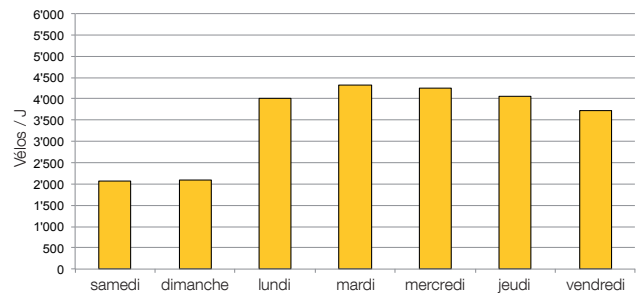
LES COURBES DE RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS UTILITAIRES ET DE LOISIRS

Des analyses ont été effectuées en ville de Saint-Gall pour déterminer si des différences apparaissent dans les courbes de répartition en fonction de la position des points de comptage. Afin d'écarter, dans la mesure du possible, l'influence de la météo, une semaine sans précipitation et hors vacances scolaires a été choisie.

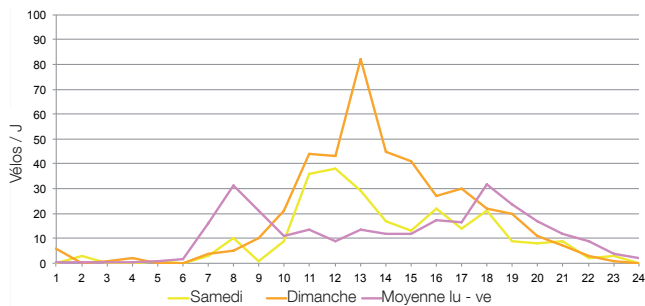
La comparaison des courbes de répartition indique que les comptages effectués sur les accès au centre-ville ont le profil typique des déplacements pendulaires (valeurs faibles le week-end et pics marqués le matin et le soir), alors que les comptages effectués au Sitter-Viadukt ont les caractéristiques des déplacements de loisirs (volume élevé le week-end).



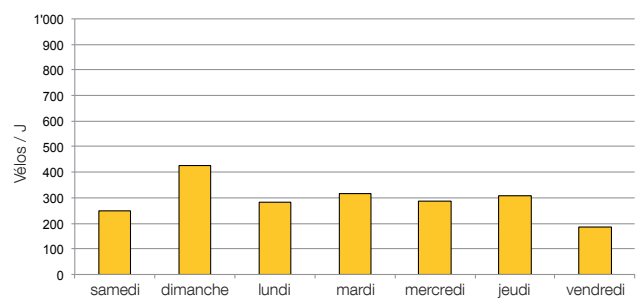
Courbes de répartition journalière lu-ve (moyenne) Accès au centre-ville 27.6 – 3.7.15



Courbes de répartition hebdomadaire Accès au centre-ville 27.6 – 3.7.15



Courbes de répartition journalière lu-ve (moyenne) Sitter-Viadukt 27.6 – 3.7.15



Courbes de répartition hebdomadaire Sitter-Viadukt 27.6 – 3.7.15

Une comparaison des courbes sans influence de la météo indique que pour les compteurs situés sur les accès au centre-ville (compteurs rouges), les déplacements pendulaires à vélo prédominent, alors que pour le compteur situé au Sitter-Viadukt (point jaune), qui se trouve également être sur un itinéraire

de loisirs, les déplacements pendulaires sont moins en évidence. Les courbes de répartition montrent que le volume de vélo est plus élevé pour les déplacements de loisirs.



● Compteur du Sitterviadukt ● Compteurs aux accès au centre-ville